

LES CARTES DEPLOYEES A L'INRA

Périmètre d'utilisation
Carte affaires
Carte logée
Carte d'achat

Le périmètre d'utilisation des cartes déployées à l'INRA

AGENT – MISSIONS

AVANT

CARTE LOGEE

(au sein de l'agence de voyages et de la centrale hôtelière ; compte de l'INRA)

- Titres de transport
- Prestations agence
- Hébergement
- ...
- Assurances*

Titres de transport

PENDANT

CARTE AFFAIRES

(compte personnel agent)

- Hôtel
- Restaurant
- Taxi
- ...
- Assurances*

UNITE – ACHAT

CARTE ACHAT

- Achats courants





Qu'est-ce que la carte affaires ?

C'est un moyen de paiement pour les agents en mission...

- servant à régler les frais réalisés au cours des déplacements professionnels : restaurants, taxi, véhicules de location... et retrait de devises
- évitant aux agents d'avancer les frais : carte adossée à leur compte personnel et à débit différé (50 jours)
- permettant de sécuriser les déplacements des agents : les porteurs bénéficient d'assurances et d'une assistance lors de leurs déplacements

... avec les caractéristiques suivantes :

- Carte internationale (VISA) - BNPParibas : étendue du réseau d'acceptation en France et à l'étranger
- Moyen de paiement sûr : carte à puce dotée de garanties en cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse
- Mise à disposition d'un outil en ligne : consultation des relevés d'opérations, encours...

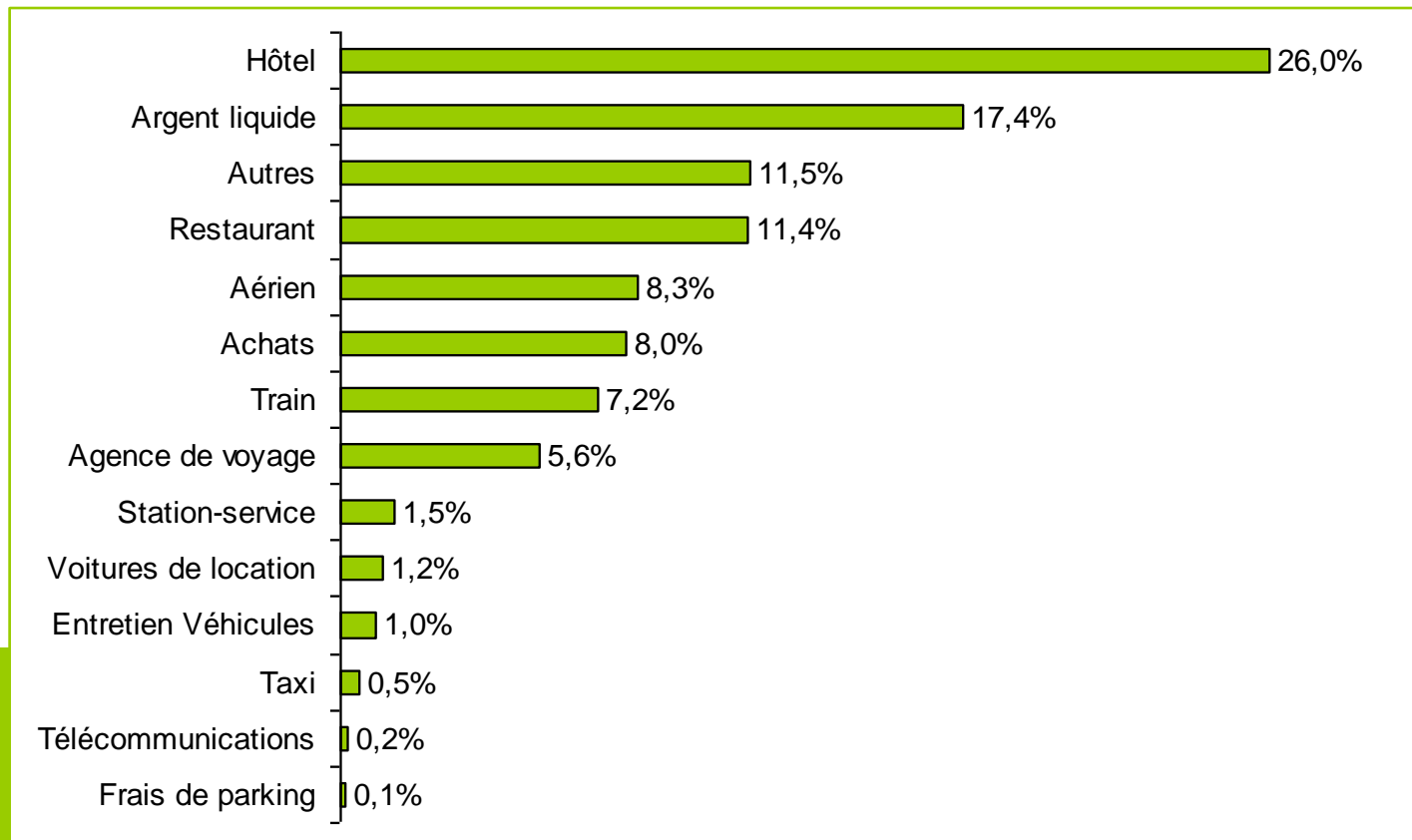


La carte affaires à l'INRA

Aujourd'hui **546 cartes** actives

Depuis sa mise en place (du 1^{er}/01/07 au 31/10/09) :

- utilisée dans **96 pays**
- **44 827 transactions** (16% à l'étranger)
- **2 837 969 €** (29% à l'étranger)





La carte affaires à l'INRA

Un succès mitigé...

- + Très pratique, surtout pour les déplacements à l'étranger
- Inutile car délai de remboursement des agents jugé suffisant
- Adossée au compte personnel de l'agent
- Une carte supplémentaire pour les agents

Qu'est-ce que la carte logée ?

C'est une carte « virtuelle »

- logée chez nos prestataires, CWT (agence de voyages) et CDS (centrale hôtelière)
- utilisée pour l'achat des titres de transport et des prestations hôtelières réalisés dans le cadre de nos marchés nationaux : c'est une carte d'achat (niveau 3)

Le traitement des dépenses est recentré en fin de mois : paiement d'AirPlus sur relevé d'opérations mensuel (prélèvement automatique)

La carte logée permet donc :

- d'éviter les avances de frais pour les agents
- de leur faire bénéficier d'assurances spécifiques pour les prestations réservées et payées avec la carte logée
- de faciliter le suivi de ces dépenses : mise à disposition d'un outil de reporting

Mais quelques difficultés subsistent :

- Actuellement, saisie manuelle du relevé dans notre système d'information : intégration prévue début 2010 via Ulysse
- Parfois informations manquantes ou erronées dans les relevés



Qu'est-ce que la carte d'achat ?

C'est un moyen de paiement mis en place par le ministère des finances...

(décret 2004 -1144 du 26 octobre 2004)

- « Solution peu onéreuse, simple et efficace pour les achats de biens et services de faible enjeu » : définition du MINEFI
- Achats courants, volume de dépenses et nombre de pièces de dépenses importants

... présentant un certain nombre d'avantages

- pour l'établissement public :
 - simplification du processus d'achat
 - diminution du coût de traitement de la dépense
- pour le fournisseur :
 - paiement plus rapide
 - simplification de la facturation

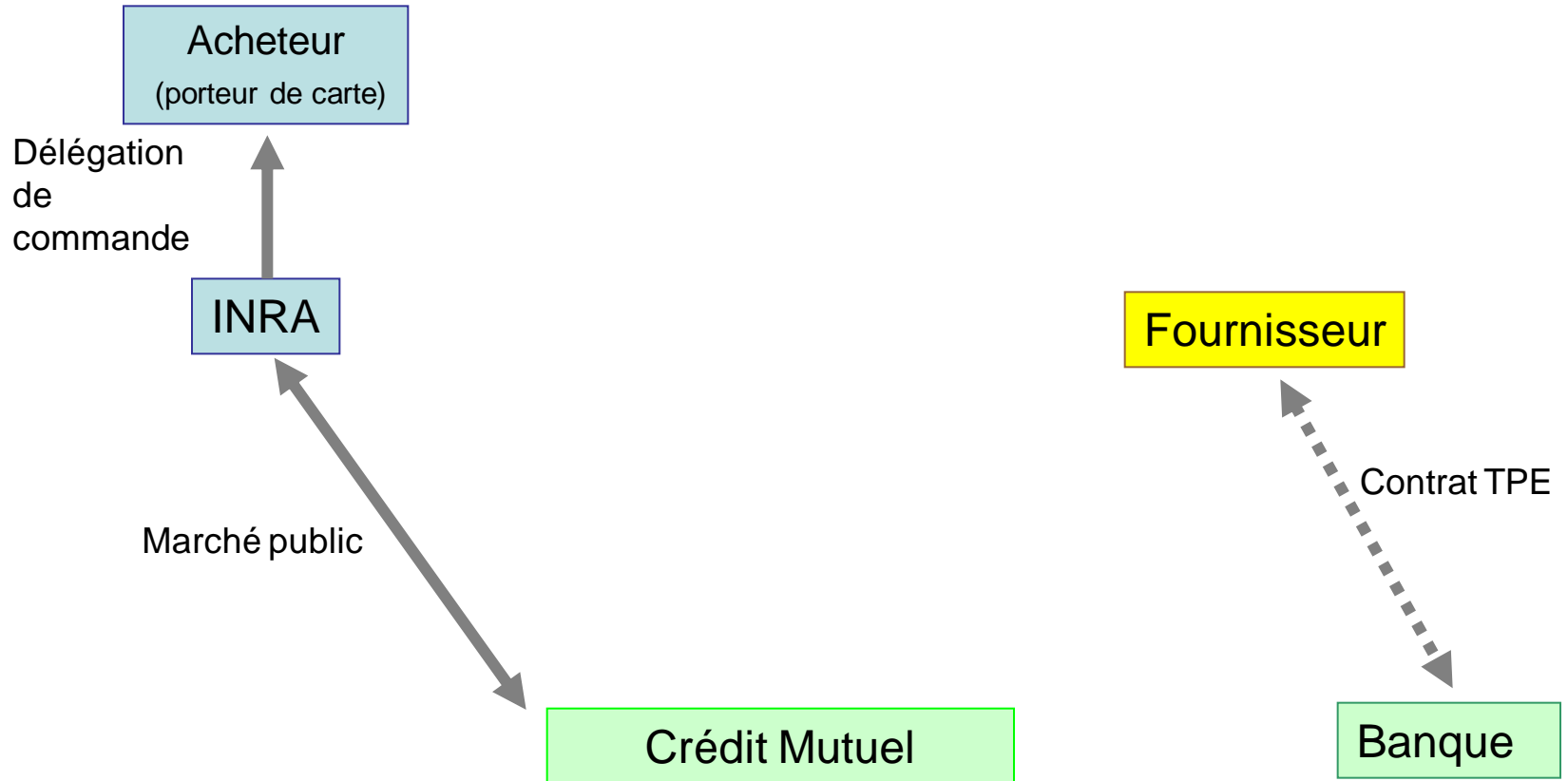


Les niveaux d'utilisation

Niveau	Informations retransmises	Cadre contractuel outil
1	Fournisseur Date Montant TTC	Pas de référencement TPE simple
2	Fournisseur Date Montant TTC Montant HT	Pas de référencement TPE avec application spécifique
3	Toutes les informations détaillées de la facture Informations internes	Référencement Application spécifique

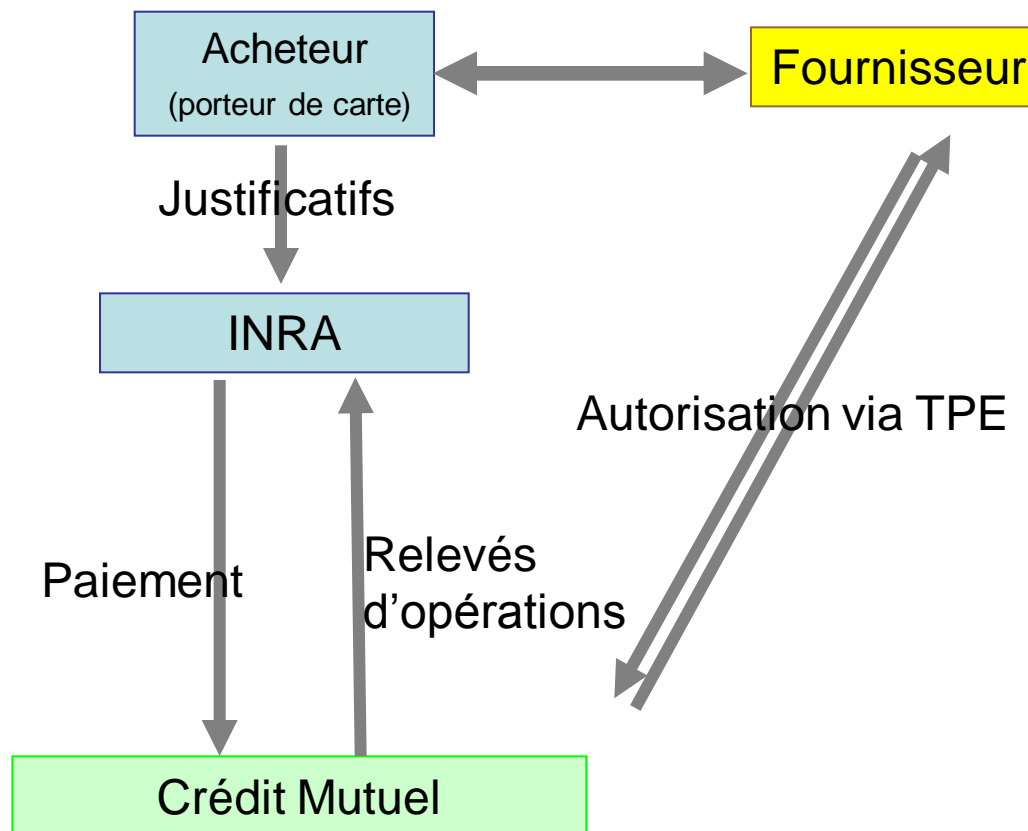
Le cadre d'utilisation et les acteurs

(niveau 1)



Le fonctionnement

(niveau 1)



La sécurité d'utilisation



Droits

Acheteur

(porteur de carte)

Dispose de droits :

- plafond par opération
- plafond par période

...

Fournisseur

Vérifie les droits à
chaque opération

Etablissement financier

Gère les droits des porteurs
de l'établissement public
contractant

Sécurité

La carte est une **carte à autorisation préalable** utilisable :

- pour des achats déterminés
- auprès de fournisseurs autorisés
- par un porteur autorisé
- dans la limite des droits du porteur.

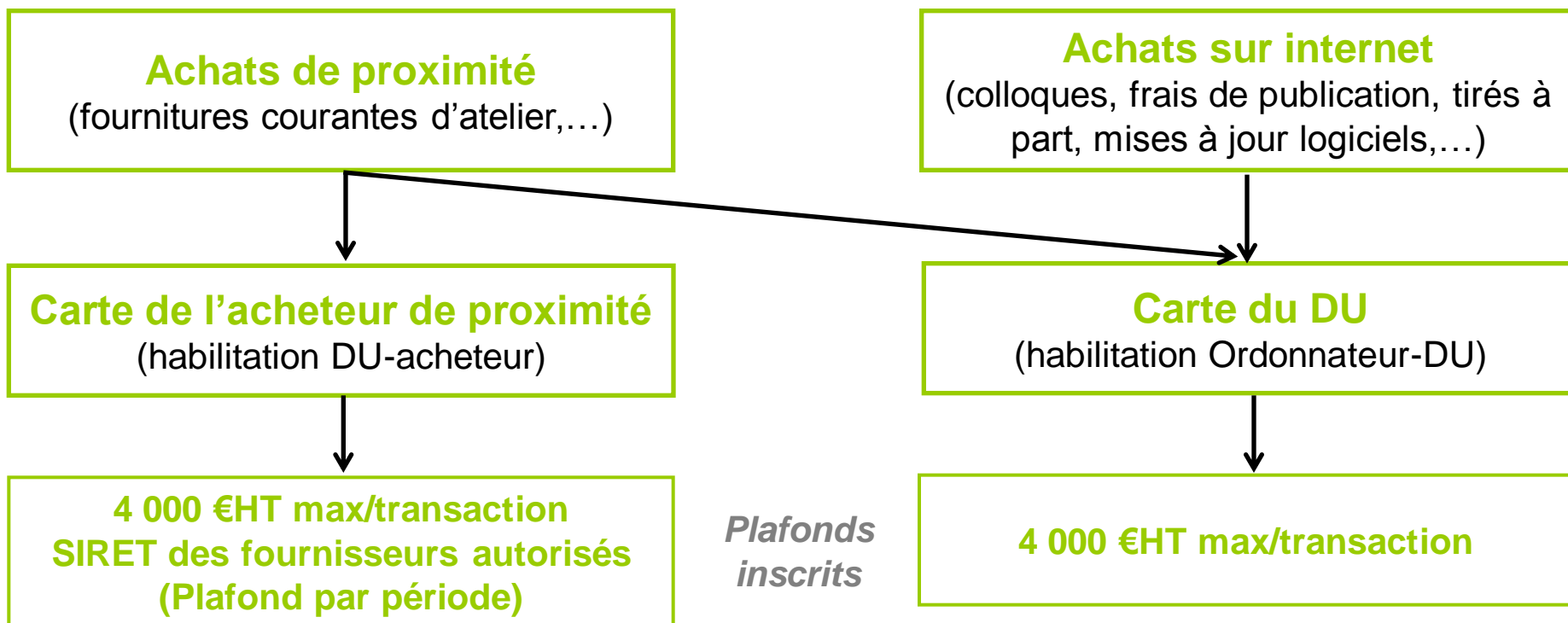
Elle ne permet pas le retrait d'espèces.

En cas de vol, le préjudice est limité au plafond de la carte.



L'utilisation de la carte d'achat à l'INRA

Elle permet à l'unité de réaliser ses achats courants nécessaires à son fonctionnement



L'INRA est contractuellement engagé à hauteur des plafonds



Les conditions d'utilisation

- **Conditions d'utilisation strictement définies** : **charte de l'achat** par carte d'achat
- **Carte strictement personnelle** : seul le porteur de la carte peut l'utiliser (le code secret ne peut être communiqué)
- Le DU peut toutefois transmettre le numéro de sa carte au GU, uniquement pour les achats autorisés réalisés sur internet
- Une transaction ne peut excéder **4 000 €HT** (moins si le DU le souhaite)
- Assistance à l'utilisateur de proximité : **aide mémoire**
- Contrôle a posteriori (avec possibilité d'inactivation de la carte en cas d'utilisation non-conforme)



L'organisation sur le centre

Un seul interlocuteur sur le centre : le **responsable de programme**

- Il assure les relations avec le Crédit Mutuel
- Il est chargé des demandes et des activations de cartes
- Il gère les plafonds des cartes sur demande des unités
- Il suit les transactions effectuées



En phase de déploiement

Une équipe de projet locale composée :

- du responsable de programme local et son suppléant,
- des représentants des acteurs locaux impliqués (SFC, DU, GU, acheteurs, ...)

Ses missions :

- mettre en place le déploiement local : liste des fournisseurs autorisés pour les achats de proximité, collecte des informations porteurs, communication locale complémentaire
- suivre la mise en place de la carte : analyse des achats, identification des problèmes d'utilisation
- établir le bilan à 3 mois et faire des propositions d'ajustement



L'impact sur la gestion (1)

Le service fait

- réputé fait au moment du paiement
- recours limités aux dispositions du droit commun
- pas de possibilité de contestation au niveau du Crédit Mutuel



Vérification lors de l'achat avant paiement

Achats sur internet à sécuriser

La facturation

- sous la responsabilité de l'acheteur qui doit récupérer les pièces (ticket de caisse, facturette du TPE, copie d'écran internet)
- la facture n'est plus une pièce justificative de la dépense pour le comptable. Elle sert aux GU à : vérifier les relevés et renseigner le montant de TVA dans l'application SDOL du Crédit Mutuel



Les justificatifs doivent être conservés par l'unité



L'impact sur la gestion (2)

Le traitement des dépenses

- recentré en fin de mois
- paiement sur relevé d'opérations mensuel
- saisie manuelle dans le système d'information (S2i) : intégration prévue début 2010
- mode de fonctionnement similaire à celui de la carte logée

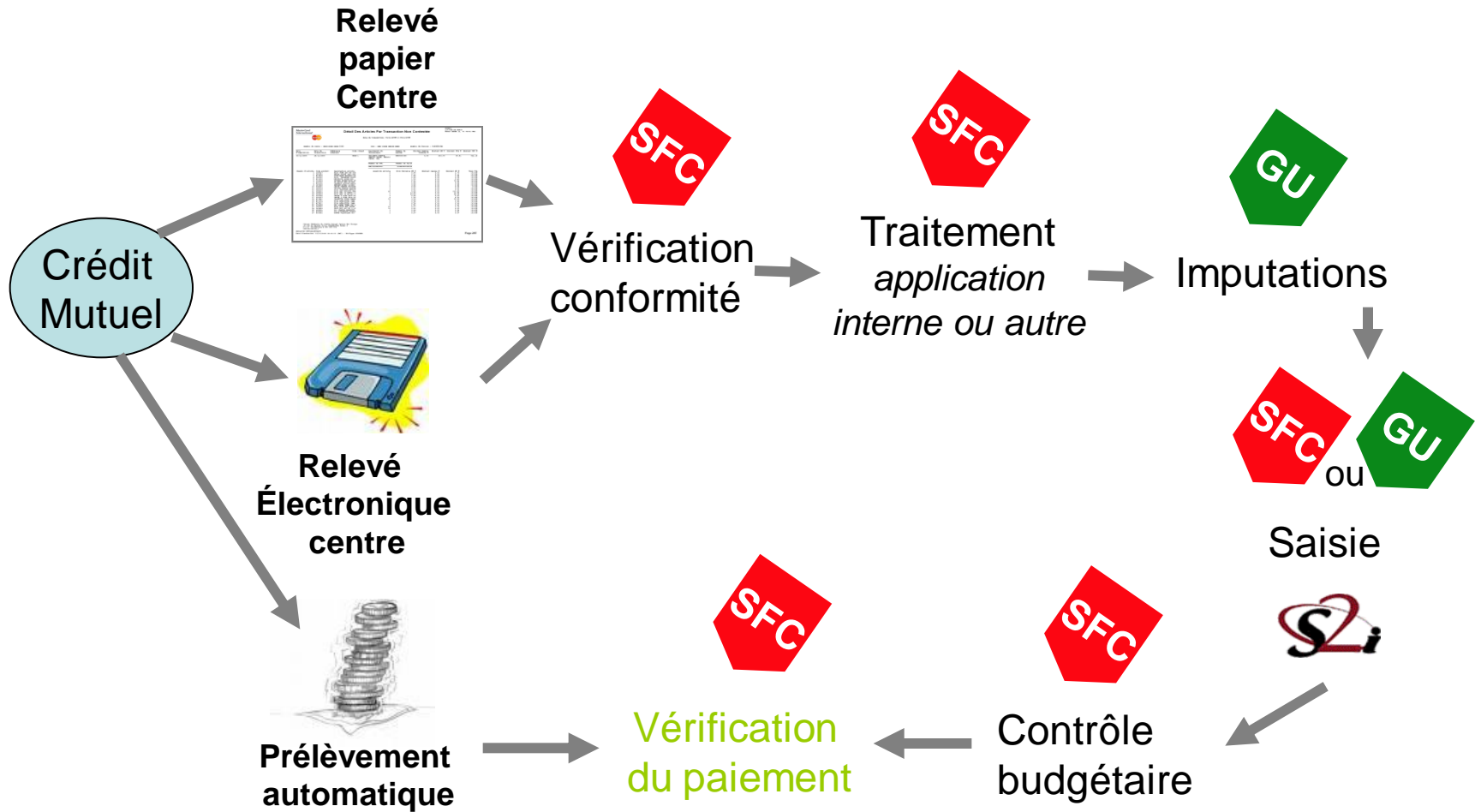


Paiement unique par centre
Prélèvement automatique

Le suivi des achats

- suivi par achat
- pas de détail des achats
- nécessité d'exiger les justificatifs au fil de l'eau

Le traitement du relevé d'opérations





Les outils mis à disposition par le Crédit Mutuel

- Pour **suivre les plafonds et encours disponibles** sur chaque carte : **CADROL**
→ *Porteurs de carte*

- Pour **renseigner le montant de TVA, éditer les relevés d'opérations, faire des statistiques** : **SDOL**
→ *Responsable de programme, SFC, porteurs de carte, DU, GU*



La carte d'achat à l'INRA

(bilan au 31/10/2009)

Déploiement progressif de la carte d'achat de niveau 1 :

- 1) Expérimentation effectuée avec 6 centres
- 2) Généralisation à l'ensemble des centres INRA : aujourd'hui 17 l'utilisent

1^{ères} transactions effectuées en avril 2007

352 cartes réparties sur 160 unités volontaires

1 003 624 €TTC de dépenses (41% à l'étranger)

6 296 transactions (22% à l'étranger)

→ Montant moyen d'une transaction = 159,41 €TTC

Montant de la transaction la plus importante = 4 533,39 €TTC

Merci de votre attention